

Département :
ARD

Commune :
QUISSAC

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 30/05/2012
(fuseau horaire de Paris)

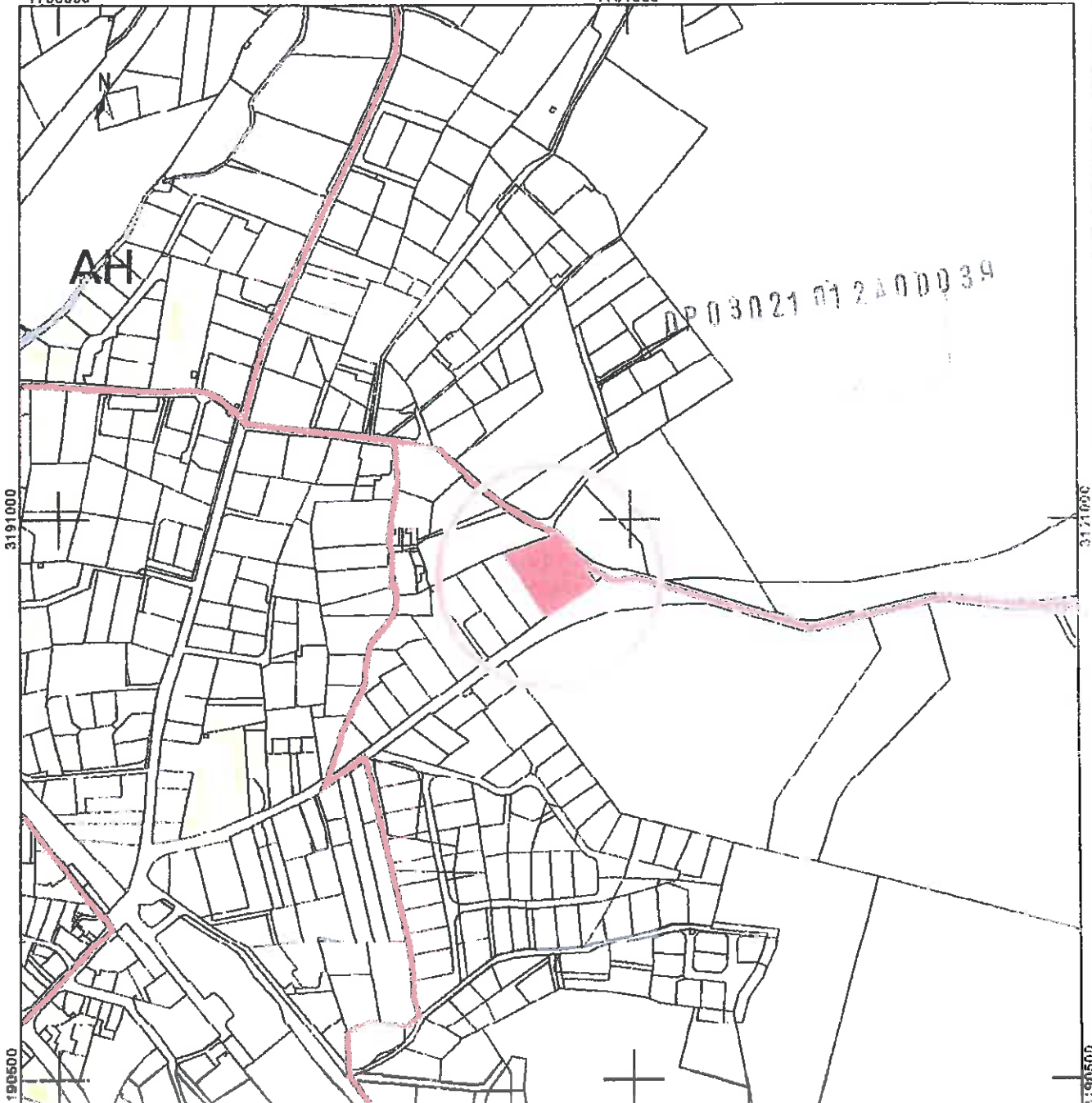
Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

PLAN DE SITUATION

DP1

1780500

1781000



AH

DP 03021 01 2 0000 39

3191000

3191000

3190500

3190500

DRESSE PAR PHILIPPE VACHER GEOMETRE EXPERT A SOMMIERES

1780500

1781000



Commune
GOUSSAC (210)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section
Feuille(s)
Qualité du plan

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 001267W
Document vérifié et numéroté le 21/05/2013
A CDF NIMES
Par Patrick BIERMANN
inspecteur
Signé

CERTIFICATION
(Art 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signés (3)
a été établi (1)
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau
B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain,
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par M géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463

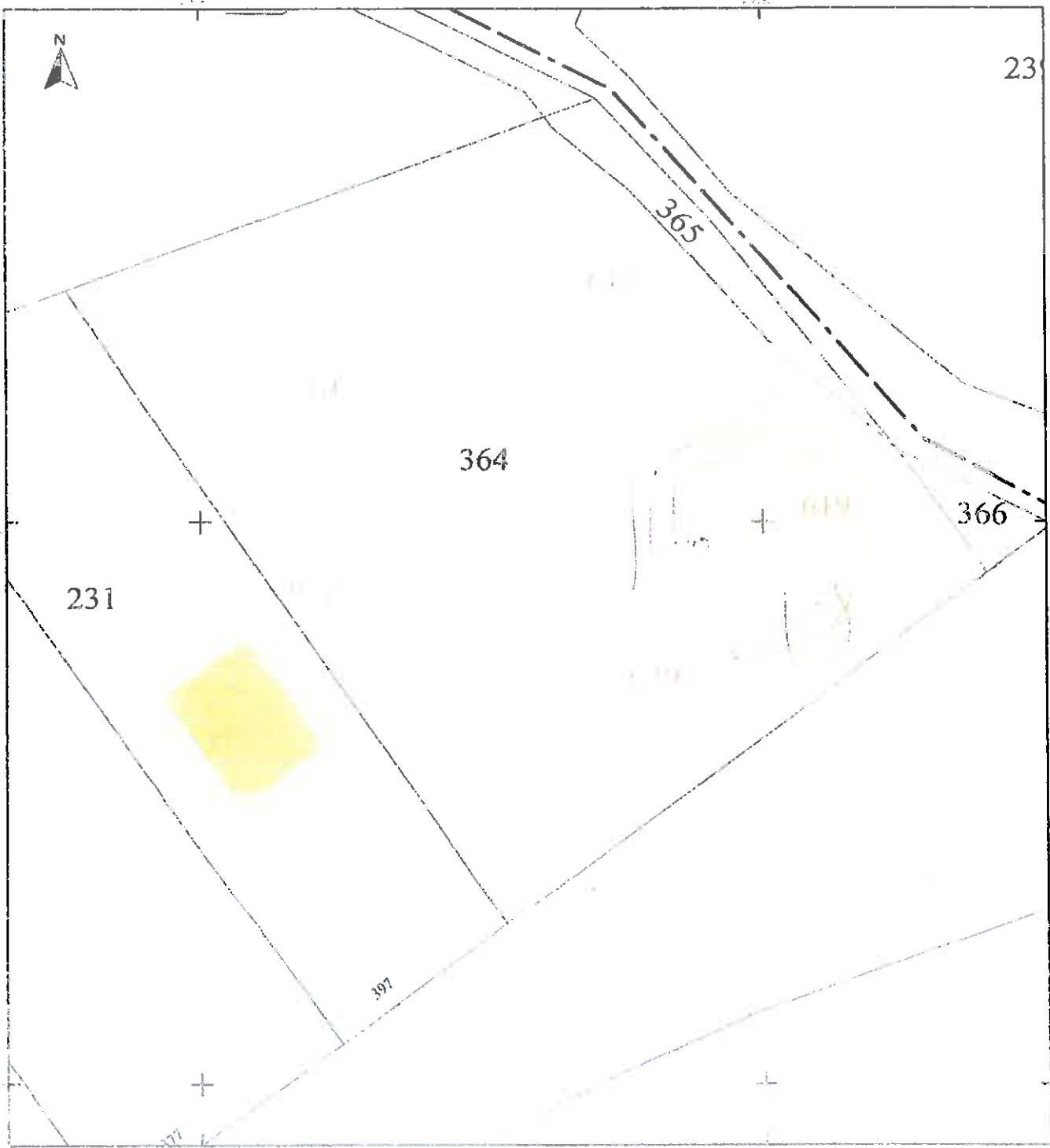
Echelle d'origine
Echelle d'édition 1/500
Date de l'édition : 21/05/2013
Support numérique

Centre des impôts foncier de
NIMES 1
87 Rue Salomon Reinach

30052 NIMES Cedex 1
Téléphone : 04 66 87 60 82
Fax : 04.66.87.87 11
cdi1.nimes1@dgif.finances.gouv.fr

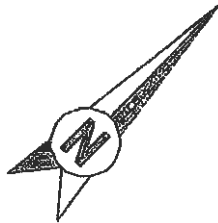
D'après le document d'arpentage
dressé
Par M PHILIPPE VACHER (2)
Le 21/05/2013

(1) Report des bornes ou bornes. La présente certification est établie dans le cadre des opérations de bornage par voie de plan d'arpentage. Elle est établie sur la base des renseignements fournis par les propriétaires et les géomètres. Elle est établie en vertu de l'article 25 du décret du 30 avril 1955.
(2) Pour le détail de la procédure relative à la gestion des bornes, voir le rapport du géomètre. (3) Pour le détail de la procédure relative à la gestion des bornes, voir le rapport du géomètre. (4) Pour le détail de la procédure relative à la gestion des bornes, voir le rapport du géomètre.



PLAN PARCELLAIRE

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE QUISSAC
LIEUDIT "LE FOUR"

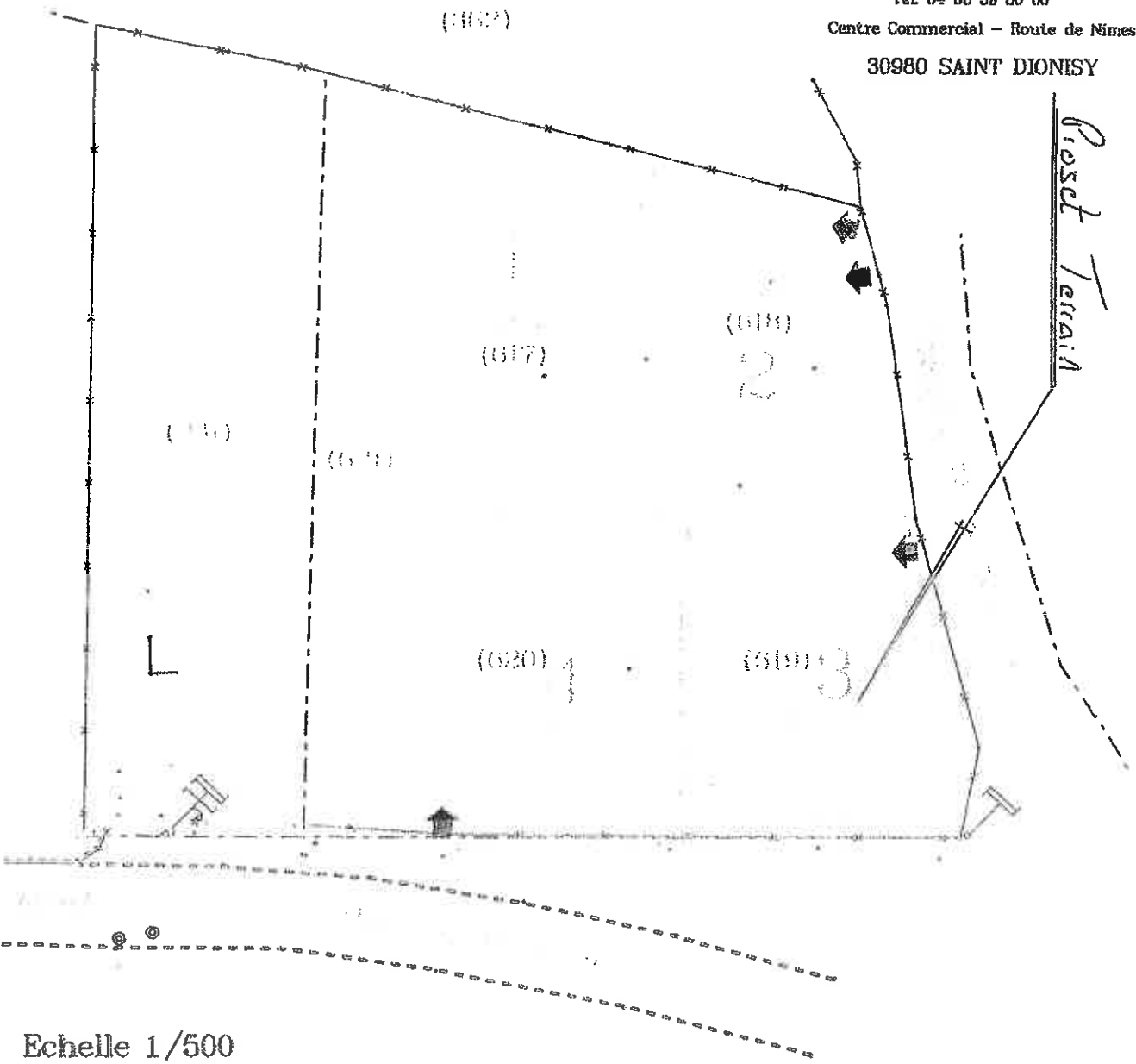


TERRES
DU SOLEIL

LOTISSEUR AMENAGEUR
Tel: 04 88 59 80 80

Centre Commercial - Route de Nîmes

30980 SAINT DIONISY



Echelle 1/500



Pour restituer le niveau de détail visible à l'écran, cliquez sur le lien "Imprimer" à côté de la carte.





Chemin de la rouvière

PARCELLE A DEFRICHER

383 527 Quissac Languedoc-Roussillon France
adresse approximative



Chemin
de la
rouviere

PARCELLE A DEFRICHER
PROJET DE CONSTRUCTION DE
MAISON INDIVIDUELLE

10103113



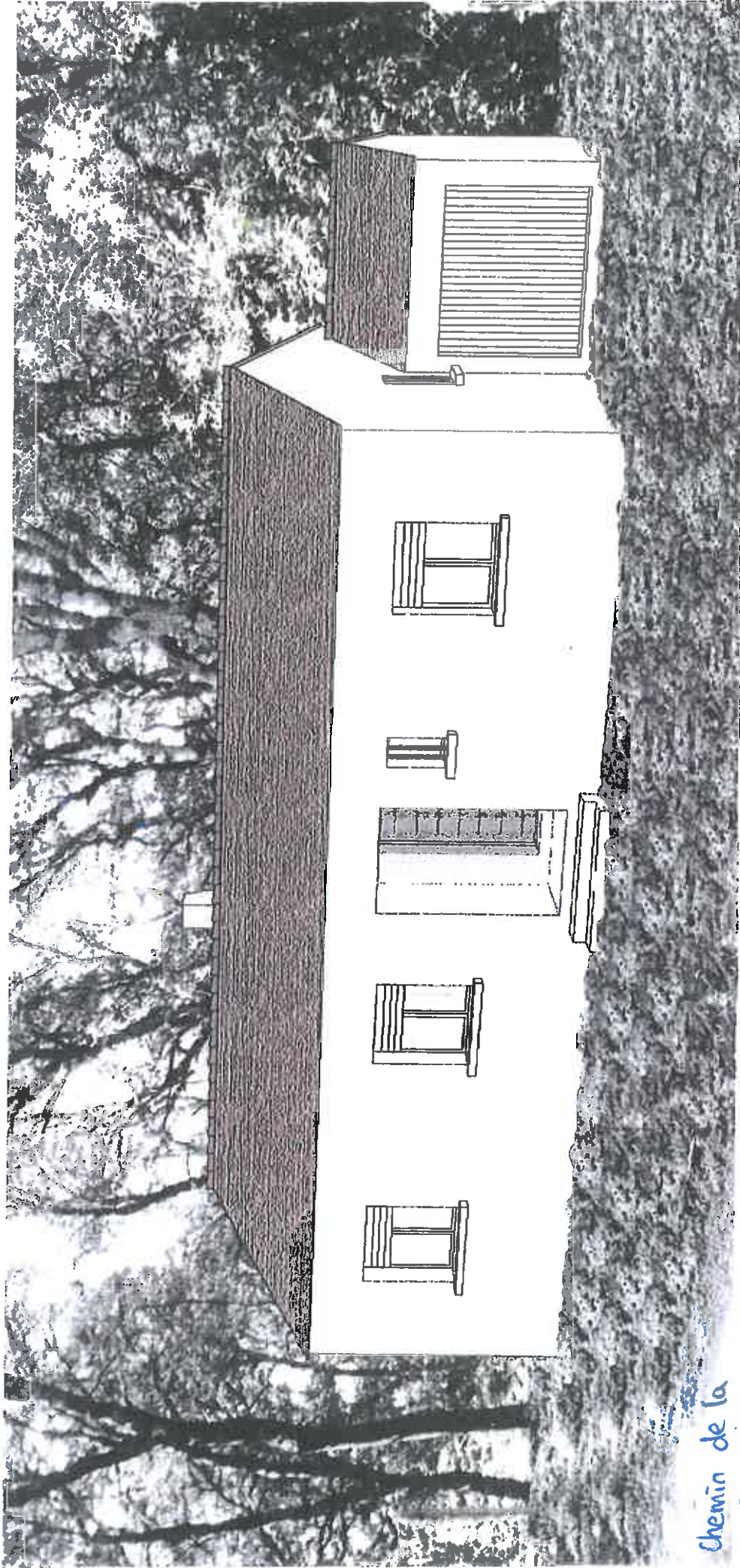
PAYSAGE LOINTAIN

PCMI 8



PARCELLE AN n°619
A defricher projet de construction individuelle

le 2013



Chemin de la
rouvière

COULEURS NON CONTRACTUELLES

INSERTION PROJET

PCMI 6

JCJCSJ13



ENVIRONNEMENT PROCHE

PCMI 7